

## PROTOCOLE SANITAIRE POUR CÉLÉBRER LA CONFIRMATION (PROPOSITIONS)

Tout en insistant sur l'application des directives générales de la santé publique et de votre plan local de déconfinement (document de base pour tous les autres rites), il est demandé de prendre en compte les points suivants, concernant spécifiquement la célébration de la confirmation.

### CONDITIONS PRÉALABLES ET PRÉPARATIFS DES LIEUX (ÉGLISE ET SACRISTIE)

- Désinfection de l'église avant la cérémonie : les surfaces les plus touchées par les occupants ;
- Désinfection et bon nettoyage des outils qui seront utilisés lors de la cérémonie : Saint-Chrême. Il faut placer un contenant de désinfectant à côté de l'endroit où se tiendra le ministre. Il faut également prévoir quelques tranches de citron. Si le ministre utilisera des ouates ou cotons-tiges, il faut prévoir un récipient pour recevoir les ouates ou cotons-tiges qui auront été utilisés;
- Distance de 2 m, en tout temps, à l'entrée, à la sortie et lors des déplacements dans l'église; distance de 2 m également lorsque les participants sont assis, sauf pour les membres d'une même famille;
- Port du masque de procédure<sup>1</sup> obligatoire, en tout temps dans l'église - à l'entrée, à la sortie et lors des déplacements dans l'église - même lorsque les participants demeurent à leur place;
- Désinfection obligatoire des mains, avec un produit désinfectant, particulièrement à l'entrée dans l'église et si possible avant la communion (solution hydroalcoolique avec concentration en alcool d'au moins 60 %) ;
- Avoir préparé un scénario pour le déroulement de la confirmation et en avoir bien informé les confirmands et leurs parrains/marraines, l'avoir fait pratiquer si possible selon ce qui suit.

### LA PROCESSION D'ENTRÉE

- Il est recommandé de limiter la procession d'entrée à un strict minimum afin de garder la distanciation de 2 m des membres de l'assemblée.
- Le/la confirmand/e pourrait être assis/e dès le début de la célébration dans un banc avec sa famille (respectant ainsi le concept de bulle) OU il/elle pourrait être assis/e avec son parrain/sa marraine (avec distanciation de 2 m entre eux), sa famille immédiate dans un autre banc proche selon la configuration de l'église permise en temps de pandémie.

### LITURGIE DE LA CONFIRMATION

---

<sup>1</sup> Le masque de procédure ou d'intervention est un masque à 3 plis acheté en pharmacie (masque bleu, rose ou noir) à usage unique contrairement au masque non-médical ou couvre-visage fait en tissu et lavable.

### L'APPEL

- Il est suggéré qu'une seule personne (ex. le ministre de confirmation, l'agent.e de pastorale ou le/la catéchète) se tienne au micro et dise le prénom de chaque confirmand/e.
- À l'appel de son nom, il/elle se lève - ainsi que son parrain/sa marraine – sans se déplacer;
- Le parrain/la marraine ne mettra pas la main sur l'épaule du/de la confirmand/e, mais s'associe à lui/elle en étant debout.
- Le/la confirmand/e, toujours en portant son masque, dit « Me voici »;

### LA PROFESSION DE FOI et l'IMPOSITION DES MAINS

- Aucun déplacement n'est fait durant ces étapes de la liturgie du sacrement; tous restent respectivement à leur place.

### L'ONCTION avec le SAINT-CHRÊME

- Au moment de l'onction, tous, incluant le ministre, devront porter le masque surtout que la distance de 2 m sera impossible à garder entre le ministre et le/la confirmand/e (du moins pour quelques secondes). Le ministre de confirmation se désinfectera les mains.
- Pour l'acte de la confirmation en soi par l'onction, deux options sont proposées :
  - Le ministre se déplace vers chacun/e des confirmand/e/s qui restent dans leur banc et y reçoivent l'onction;
  - Un/e confirmand/e avance avec son parrain/sa marraine vers le ministre pour recevoir l'onction. Ils retournent à leur place en suivant le trajet indiqué d'avance par les catéchètes pour le déroulement de la cérémonie. Une fois qu'il/elle a regagné sa place, un/e deuxième confirmand/e est invité/e à s'avancer, et ainsi de suite.
- Le ministre enduit son pouce, une ouate ou un coton-tige d'huile parfumée<sup>2</sup>, pose la main sur la tête du/de la confirmand/e et trace le signe de croix sur le front de celui/celle-ci, en disant :  
**N...,**  
**Sois marqué.e de l'Esprit Saint,**  
**le Don de Dieu.**  
Le/la confirmé/e répond : **Amen**
- Après chaque onction, le ministre :
  - Ayant utilisé son pouce, se frotte les mains dans du citron et se désinfecte les mains.

---

<sup>2</sup> La Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, en réponse à la demande de clarification concernant certaines questions soulevées relativement à l'administration du sacrement de confirmation dans le contexte de la pandémie en cours, a précisé que l'utilisation éventuelle d'instruments (ex. : tampons d'ouate, coton-tige) par le ministre n'affecte pas la validité du sacrement.

OU

- Ayant utilisé une ouate ou un coton-tige, dépose ces derniers dans le récipient prévu à cette fin et en prend un nouveau.
- Réserver le geste de paix à une parole adressée à tous en général, une fois les onctions individuelles terminées.

#### LA PROCESSION DE SORTIE ET L'APRÈS-MESSE

- Bien indiquer aux participants le trajet à emprunter pour la sortie;
- Rappeler que la socialisation demeure une activité à haut risque de transmission du virus et qu'il est préférable de la limiter au maximum;
- Se rappeler l'importance de respecter toutes les règles sanitaires qui touchent les rassemblements dans les maisons privées : soit totalement interdits, soit extrêmement restreints, selon les paliers d'alerte.